

Le magazine des habitants de

Nieul **sur** Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°37 AVRIL 2018



Objectif
zéro phyto :
la santé est
dans le pré

4 • Dossier
Les 75 agents
de notre commune

6 • Budget 2018
Prudent
et ambitieux

Nieul-sur-Mer



3 Patchwork

L'habitat en lot.

4 LE DOSSIER

Les agents communaux

Au service de notre commune.

6 Budget 2020

Prudent et ambitieux.

7 Jeunesse

Restaurer nos lieux,
changer leurs usages.

8 Environnement

2027 : un autre vert de Nieul-sur-Mer.

9 Bon à savoir

Création d'emplois
au profit de l'habitation.

10 Association et culture

Sonnes-Landes.

11-12 Agenda

En savoir plus :

Le journal *Le Monde*, Jean-Benoît et Philippe,
agence de conseil en immobilier,
Mairie - 16100 Nieul-sur-Mer.



Adresse : 16100 Nieul-sur-Mer
Téléphone : 05 49 40 00 00
Site internet : www.nieul-sur-mer.fr
Service de l'habitat : 05 49 40 00 00
Service de l'urbanisme : 05 49 40 00 00

Requiesce : 16100 Nieul-sur-Mer, France
Commune de Nieul-sur-Mer, France
Mairie - 16100 Nieul-sur-Mer, France
Service de l'habitat : 05 49 40 00 00
Service de l'urbanisme : 05 49 40 00 00



nieul-sur-mer.fr

Requiesce pour connaître
les agents immobiliers de
notre commune afin de
vous aider.

« Maintenir nos investissements et préserver notre cadre de vie »

L'élaboration du budget communal, à Nieul-sur-Mer comme dans la plupart des communes, devient un exercice complexe au regard des contraintes qui pèsent sur nos finances et de la baisse des aides versées par l'État, baisse qui s'éleve depuis 2014 à plus de 300 000 euros. Malgré ce contexte négatif, nous avons fait le choix de maintenir le niveau d'investissement et d'engager les travaux initialement prévus. Et ce, sans alourdir l'endettement de la commune, grâce à notre capacité d'auto-financement et aux efforts d'économies réalisés sur nos dépenses de gestion. Je réaffirme, comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, que nous mettrons tout en œuvre pour que le cadre de vie des Nieulois(e)s soit le moins impacté possible par la baisse des ressources financières. Ainsi, voiries, trottoirs, réflexion et entretien des bâtiments et mise en accessibilité restent une priorité dans la limite, bien sûr, de nos moyens.

L'urbanisme aussi fait partie de nos axes prioritaires. La commune s'inscrit pleinement dans l'esprit des orientations de la Communauté d'Agglomération en matière de densification de la ville et de protection des espaces agricoles, de développement de l'habitat et de développement durable. Le projet d'écoquartier sur le secteur du Champ Pinson réunit l'ensemble de ces éléments. À ce titre, une nouvelle convention va prochainement être signée avec l'Établissement Public foncier et la Communauté d'Agglomération. L'objectif de ce projet de construction garantit le principe d'une mixité sociale est essentiel puisqu'il permettra de proposer sur la commune plusieurs dizaines de logements, notamment sociaux. C'est indispensable pour l'équilibre et le développement de notre commune, « pôle d'appui » de la Côte de La Rochelle. D'autres projets immobiliers sont d'ailleurs en cours ou bien à l'étude sur la commune. Accueillir de nouveaux habitants, protéger notre environnement, favoriser les commerces et les services, préserver notre cadre de vie sont les priorités de l'urbanisme de demain à Nieul-sur-Mer.

Tout simplement

Arnaud Lambert, Maire de Nieul-sur-Mer,
Vice-Président de l'Agglomération



Arnaud Lambert, Maire de Nieul-sur-Mer, et ses équipes lors de la cérémonie de la fête de la ville.



Le maire de May, Henri Lambert, en présence de M. Fabrice Dupuis, et M. Fontaine, Président de la CCM

RETOUR SUR

VŒUX DU MAIRE, UNE CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE

Le Maire, Henri Lambert, a ouvert la cérémonie des vœux par un rappel des valeurs essentielles de la République après les attentats du 13 novembre 2015, en déclarant : « Je souhaite que la tolérance et la paix s'importent dans cette guerre contre le terrorisme. Soient être réconciliés et acceptés les différences et de nos changements, c'est moi que je formule dans l'intérêt de tous et de chacun ».

La présentation, qui évoque, des réalisations 2015 et des projets 2016 s'inscrit dans la ligne politique de « construire la ville ensemble » entre actions, solidarité et partage. L'accent a été mis sur les actions tournées vers l'enfance, l'action sociale et la vie locale, ainsi que sur les projets de développement en matière d'urbanisme, de voirie, d'aménagement et de développement durable mais également sur l'importance de construire la ville dans une logique de territoire communautaire via le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et le Plan Local Habitat.

Retrouver le discours intégral du maire sur le site de la commune [www.may.fr](#) ou sur notre rubrique « discours du maire »

Entre nous

Le 20 mars, les fonds collectés pour la souscription pour les travaux de clocher s'élevaient à 17 588€.

56 donateurs ont participé via un bulletin de souscription. Beaucoup ont versé une participation par un don d'ensemble « au chapeau » lors des manifestations. Nous les remercions tous chaleureusement. La souscription court tout au long de l'année 2016. Pour savoir plus participer à la manifestation, rendez vous sur le site internet de la commune ou sur notre page Facebook à moins de 10€ sur mail.

Acteurs

3 collèges nous ont quittés récemment.

Mahélie est décédée le vendredi 20 mars. Elle travaillait au sein du centre communal d'action sociale depuis 2003. Mais plus qu'un travail, l'action sociale était pour elle une vraie passion : soigner, aider les autres était au cœur de l'existence de Mahélie. Nos condoléances pour cela. Dans la soirée du 20 mars 2016 en début de nuit d'une longue lutte contre le malade. Il était un collègue apprécié pour ses valeurs humaines ; responsable du service bâtiment, puis de l'atelier gouvernementale ces 3 dernières années. Nous revenons au sein des services techniques techniques.

La Municipalité, l'ensemble du personnel communal et de CCAM lui rendent un dernier hommage et présentent leurs sincères condoléances à tous, familles et liens proches.



Mahélie Dupuis



Cyril Bernier

IL EST DÉCÉDÉ

Demande de subvention

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de solliciter une subvention au titre de la réserve statutaire de Monsieur Bernard Lalande pour la réalisation de la toiture de l'école St. Chelveret. (la demande a été depuis acceptée) à l'Etat pour les travaux d'accessibilité et à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour le clocher de l'église.

Ecoquartier

Suite au vote favorable du conseil réuni le 3 mars, la commune va signer une nouvelle convention opérationnelle avec la Communauté d'Agglomération et l'Établissement Public Foncier Poitou-Charentes en vue de la réalisation de l'écoquartier du Champ-Pinson.

LA BIBLIOTHÈQUE



Marie Noelle, bibliothécaire

L'ESPACE MICHEL CRÉPEAU

Agnès, agent polyvalente titres et réservations d'adultes, gestion du site.
Stéphane, sur la photo, l'agent gestionnaire.

L'ENCADREMENT



Dr G. L. F. : **Président**, responsable du service Excellence Business. **Stéphane**, responsable du service Offres générales et particuliers. **Marie Claire**, responsable du service et Culturel de l'Association. **Yveline**, Directeur des services techniques et de l'Infrastructure et de l'Energy. **Stéphane**, Directeur des Services.

L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Agnès, assistante financière comptable et perso, gestion mensages.
Claudie, assistante ressources humaines.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



Isabelle ou F. Marie, **Coordonnatrice** de l'accueil et de la gestion administrative (comptaabilité et Début). **Christine** ou J. **Coordonnatrice** de l'accueil et de la gestion administrative. **Marjolaine**, **Présidente** des bénévoles des services d'entraide jeunesse et infirmes, agent technique polyvalent dans services administratifs. **Murielle** sur la photo. **Maria**, agent de gestion administrative et Maria Jo, **Coordonnatrice** du service administratif et Stéphane, **Coordonnatrice** des services techniques.

Le Centre Communautaire d'Éducation Sociale

LE CCES



Drég, **Président**, Directeur du Centre Communautaire d'Éducation Sociale. **Émilie**, **Coordonnatrice** du service d'aide à domicile. **Regina**, **Coordonnatrice**, **Isabelle**, **Coordonnatrice** et **Marjolaine**, agents du service d'aide à domicile. **Andréanne** sur la photo. **Christine**, **Coordonnatrice** du CCES. **Stephanie B.**, **Coordonnatrice** sociale et **Maria-Françoise**, agent de service à domicile.

BUDGET 2016 : PRUDENT ET AMBITIEUX

Le budget 2016 a été voté à la majorité des voix le 26 mars. Sylvie Dubois, première adjointe aux Finances, présente un budget prudent et ambitieux à la fois.

Comité de réduction : Partout nous entendons parler de la baisse des dotations de l'Etat et de la raréfaction des ressources. Le problème concerne également Niort-sur-l'air ?

Sylvie Dubois : Malheureusement, oui. Nous attendons une baisse de dotation en 2015 d'environ 135 000 € après une baisse de 117 000 € l'an passé. Nous la ressentons durement dans notre budget, d'autant qu'elle se cumule avec la baisse d'autres ressources et avec l'augmentation de dépenses obligatoires. Le contexte nous contraint à vérifier de façon stricte nos dépenses de fonctionnement. Cette année nous allons encore renforcer le contrôle de gestion pour nous assurer que chaque dépense est justifiée.

C.R. : Les dotations ne constituent pas la première ressource de la commune ?

S.D. : Non, mais elles représentent tout de même près de 20%. La moitié de nos recettes de fonctionnement proviennent des impôts, quant à l'investissement, il repose principalement sur notre capacité d'autofinancement qui est de l'ordre d'un million de euros. Nous recherchons des démarches actives pour obtenir des subventions mais elles sont de plus en plus difficiles à obtenir.

C.R. : Quelles sont les grandes actions inscrites au budget ?

S.D. : 2015 a été consacrée essentiellement aux Pluies. Cette année, nous entrons dans la phase de réalisation de projets. Plusieurs grands chantiers vont s'ouvrir, dont la restauration du clocher. En fait, nous maintenons, malgré les difficultés économiques globales, un niveau d'investissement constant. Il est même en hausse par rapport à 2015.

C.R. : Des investissements seront ils réalisés sans emprunt ?

S.D. : Nous allons contracter un emprunt pour réaliser les travaux du clocher et la première tranche de mise en accessibilité des établissements publics. En 2016 plusieurs emprunts s'annoncent, ce qui nous permet de couvrir un nouveau crédit mais sans saturer la commune. En fait, notre endettement a baissé de plus de 4% entre 2013 et 2014. Cela nous laisse des marges de manœuvre pour investir.



Au premier plan l'école René de Laënnec à Chabagné lancée en juillet 2015. Les travaux de l'école Saint-Jacques ont débuté en mai 2016.



Sylvie Dubois, première adjointe aux finances

Diagnostic fiscal

En 2015 un audit diagnostique a été réalisé sur le volet financier efficace de la commune. **Niort-sur-Mer a été qualifié d'« aigle »** par la société chargée de l'étude en raison de nombreux paramètres faibles de corrections à réaliser. Deux axes vont faire l'objet d'une étude complémentaire en vue d'autofinancement en lien avec les services fiscaux : les logements vacants et les éléments de confort dans les habitations. Ces deux axes de correction doivent permettre de dégager des recettes mais surtout de « garantir l'équité fiscale entre Niortais(e)s ». Sylvie Dubois rappelle qu'il s'agit d'être « la priorité de ce diagnostic fiscal ».



- Les principaux investissements :**
- la restauration du clocher de l'église
 - la mise en accessibilité de la mairie et de l'école Paul Armand
 - l'aménagement des rues Aubrey et Marsilly
 - la reprise de la toiture de l'école G. Chabagné (novembre 2016)

BAISSE GLOBALE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT : 135 000 €

Une capacité de désendettement de 3 % ans

RESTAURATION SCOLAIRE : MANGER BIEN ET BON

Sauveuse de l'environnement et de la santé des enfants, la commune développe une restauration collective qui s'inscrit dans une démarche « durable » basée sur les axes suivants :

- Fournir l'élaboration de menus dans le respect de la loi nutrition de septembre 2011 qui vise à augmenter la consommation de fruits et légumes.
- Proposer des repas de qualité confectionnés sur place, avec un maximum de produits locaux, issus de productions respectueuses de l'environnement.
- Favoriser des circuits courts, dont 80% sont des produits français de saison.
- Limiter les conditionnements et emballages.

Le système cantine municipale assure la **fourchette quotidienne de repas à plus de 100 scolaires** (enfants des écoles et de l'accueil de loisirs, adultes, personnel municipal, enseignants, membres du club des Bêles d'Or...). **55 000 repas** sont ainsi confectionnés et servis chaque année.

La lutte contre le gaspillage alimentaire, le recyclage et la réduction des déchets sont des axes prioritaires pris en compte tout au



Cantine de l'école G. Desbats

long du processus de la restauration, de la conception des repas jusqu'aux assiettes des enfants.

Nous tenons à sensibiliser toujours plus d'enfants aux enjeux du développement durable et à la lutte contre le gaspillage alimentaire à travers une diminution des quantités de déchets générés et un encouragement au tri.

➤ www.mairie-09-45.fr/05-13-12/Securite/Enfance-Jeunesse

Le mot de félicé

Enfance et Jeunesse, deux mots qui expriment notre qualité et montrent notre attachement à une école d'éducation, de respect et de partage à transmettre à tous les jeunes.

Accueil, périscolaire, centre de loisirs, restauration, TAP, mini camps, séjour de Noël, sont autant de moments qui contribuent à

l'épanouissement des enfants par le biais d'actions éducatives de qualité (la reconstruction de l'école d'enfants à elle aussi, une vocation éducatrice qui permet à nos jeunes élus d'apprendre la démocratie, le site par le biais de projets culturels, inter-générationnels et environnementaux).

Martine Héroult, adjointe au maire déléguée à l'Enfance-Jeunesse.

Un « transfo » transformé

Le mercredi 27 janvier 2016, Hervé Huot, Directeur territorial d'ENFOF et Hervé Lambert accompagnés des élus membres du conseil d'enfants, ont inauguré la rénovation du poste de transformation situé à l'ombre de Lucienne.

Le partenariat qui a conduit à cette mise en œuvre du transformateur a été apprécié sous le regard attentif des jeunes de l'accueil de loisirs qui ont travaillé à la maquette d'usage.

La rénovation a eu lieu dans le cadre d'un atelier de la fête des arts, par nos jeunes apprentis plombiers sous la responsabilité de Julie Charrier, animatrice municipale et plombier, plombier professionnel.



Inauguration du transformateur ENFOF

Séjour ski : une avalanche de sourires !

Un rendez-vous maintenant bien connu !

Durant la première semaine des vacances d'hiver, 40 jeunes Minibêles âgés de 5 à 17 ans ont eu la chance de partir aux sports d'hiver au cours d'un séjour organisé par le Service Enfance Jeunesse, en partenariat avec la Carrière des allocations Familiales.

Cette année encore, la destination était le département de l'Orne, plus précisément aux « Minibêles d'Orne ». Les enfants et les jeunes ont eu un programme bien chargé pour les 7 jours de détente : ski, jeux de société, repas dans le restaurant de la montagne, neige à volonté, raquettes... Encadrés par des animateurs chevronnés, ce fut avec l'accueil pour les plus jeunes d'apprendre l'autonomie lors de la descente.

Au retour, les souvenirs affluèrent par les skieurs en descente long sur les sept jours passés sur les pistes ornoises.

Certaines images le prouvent bien de ce séjour !



2017 : EN ROUTE VERS LE ZÉRO PHYTO !



Le mot d'élus

« L'adoption des pratiques vertes n'est pas seulement une obligation légale, c'est avant tout une obligation morale vis-à-vis de l'environnement naturel et vis-à-vis des riverains qui vivent et travaillent »

Jean-Marc Larré, adjoint délégué à l'Environnement, Développement Durable et Logement



Travaux réalisés par les agents du service des espaces verts. Les produits dégraissent l'environnement urbain et polluent.

RENCONTRE PUBLIQUE

La grille responsable des espaces verts en l'absence de loi, adoptée par le conseil municipal le 2 octobre 2014, après une réunion publique d'information permettant d'échanger sur les bonnes pratiques collectives et individuelles et sur les changements que nous espérons voir apparaître en 2017.

La date de la réunion publique sera annoncée sur les panneaux d'information.

Les produits phytosanitaires sont des produits antiparasitaires contre les « ennemis » des cultures, autrement dit : des pesticides. Dès le 1^{er} janvier 2017 la loi **LABBE** pour la transition énergétique et pour la croissance verte a interdit l'utilisation par les collectivités locales, pour l'entretien des espaces verts et promenades accessibles au public ainsi que sur les voiries. L'interdiction s'appliquera aux particuliers à partir de 2019.

Depuis 2015 la commune a adopté une démarche de réduction des produits phytosanitaires en privilégiant des techniques alternatives préventives, comme le paillage, le curage, le désherbage manuel.

Mais pour obtenir le même résultat qu'un désherbage chimique, ces techniques respectueuses de l'environnement et de la santé demandent un temps de travail beaucoup plus important et généralement plus élevé.

Multiplier les solutions, s'adapter à chaque situation

Elles ne peuvent en conséquence constituer l'unique réponse à la suppression des produits de traitement. L'« après-phyto » repose donc

sur une pluralité de pratiques et de méthodes nouvelles, adaptées à chaque situation : paillage, fauche-brûle, entretien naturel, désherbage, retour de la flore spontanée dans certains secteurs...

Pas de solution miracle

Une chose est sûre et il faut en être conscient : il n'y a pas de solution miracle. Aussi, pour préparer l'avenir il est essentiel regard de l'ensemble des modes de vie, un plan global de gestion efficace des espaces publics et privés. Chaque aménagement sera ensuite défini après mûr réflexion, selon que possible, l'entretien en ville. Le changement de comportement devra aussi s'accompagner d'un changement de regard sur notre paysage urbain.

À RETENIR

- Les espaces verts communaux représentent : 65 km de haies arborées
- 590 000 m² d'espaces enherbés
- 6 600 m² de mosaïcs

2 260 ARBRES

Et seulement 8 agents, 50 litres de désherbant pour traiter 144 rues et 50 km de trottoirs

LE SAVIEZ-VOUS



L'engagement de la commune dans la réduction des produits phytosanitaires s'est concrétisé dès le 15 octobre 2009 avec la signature de la Charte Terre Saine. La démarche et les efforts de la commune ont été reconnus en 2012 avec le label « 1^{er} papillon ».

Deux nouveaux commerces viennent de s'installer

L'Affine bouche

Une fromagerie entièrement assurée en produits depuis plusieurs mois sur la commune et vous propose des dégustations de fromage, des ventes en détail ou des ateliers adaptés aux écoles. Pour changer du traditionnel broquet de fleur, prenez tout simplement le service !

- **L'Affine bouche**
50 avenue de Grand Large
05 48 37 33 33
laffinebouche@lap.fr
gmail.com



Qual des 3 tasses

Le Qual des 3 Tasses vous propose 3 la vente différentes variétés de thé, café et chocolats. Le principe vous prend, l'ambiance vous fait de vous accueillir pour un moment de dégustation sur place.



- **QUAL DES 3 TASSES**
3 rue Florence Arthaud
50 avenue de Grand Large
05 48 37 33 33
qualdes3tasses.fr

Démarchage à domicile sur la commune : gare aux pratiques abusives !

Régimes par abonnement, appareils pour la santé, assurances, équipements électriques pour la maison... de nombreux produits peuvent être vendus à domicile. Le démarchage à domicile, également appelé « porte-à-porte » est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur directement à son domicile, parfois même au nom de la mairie. **La mairie n'est jamais partenaire de ce type de démarchage.** Nous appelons donc l'ensemble de la population et plus particulièrement les personnes âgées, premières victimes de ces comportements, à être extrêmement vigilantes.

En cas de doute, contactez nous au **05 48 37 40 39** (accueil mairie) ou composez le **30 39** (Mairie Service Public) qui vous mettra en relation avec **INFO-SERVICE CONSOMMATION**

(Service proposé par la Chaire pour le Développement de la Consommation et de la Régulation des Fraudes)

Déchèterie : les meubles ont un nouvel avenir

Le Communauté d'Agglomération de La Roche-la-Veille a passé une convention avec l'entreprise Les Meubles pour que les déchets d'aménagement soient mieux valorisés. Depuis le 27 février, des Bennes dédiées sont ainsi mises en place dans les déchèteries de Lugny, Saint-François, Saint-Médard d'Auxais et La Roche-la-Veille pour y déposer vos vieux meubles, quel que soit leur type, tel ou matériau : régimes sur-châssis en bois, fauteuils, chaises en plastiques, meubles de cuisine, tables, bancs...

Renseignements par téléphone au :

05 48 37 40 39 ou **05 48 37 40 44**

et sur le site :

www.agglo-la-roche-la-veille.fr/page-mes-dechets



EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Vive la transparence !!!

Lors de la réunion des usagers du port du Pomb à Néaule 2 mars 2015, de nombreuses questions ont été posées sur le devenir de ce port si cher aux Néaules et considéré comme un espace de « liberté ». Le Conseil départemental a affirmé que toutes les décisions prises respectent l'intérêt du port tant dans le domaine de l'aménagement que dans celui de l'optimisation de son exploitation. Il précise que tous les problèmes particuliers seront résolus en concertation avec les intéressés.

De plus, les moyens départementaux en ressources humaines et techniques

seront déployés pour une meilleure gestion du port et un accompagnement de proximité.

Nous tenons à votre disposition une liste des contacts au Département. Dans un autre registre, ce sont nos élus qui vont devoir mettre la main à la poche. En effet, malgré le fort taux de participation aux cartes annuelles, le coût de celle-ci passe en 2016 sans compensation à leur charge. Elles conjugués de moins de 70 ans qui souhaitent accompagner leur « moitié » au long annuel ne bénéficient d'aucune participation financière...

Ajouter : Madame Evelynne Fontard, vice-présidente et conseillère départementale, sera présente chaque premier lundi du mois, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Néaule sur Mer. Vous pouvez la joindre et lui prendre rendez-vous au 05 24 65 17 95.

Nous remercions à votre écoute,

CONTACTEZ-NOUS !

Philippe Derieux, 06 19 52 27 39
Jacqueline Chevalier, 01 66 37 23 39
Christine Roussu, 05 48 37 37 08
Monique Bonneau,
Michel Durand,



SONIA LANOË

C'est en 1983 que Sonia est venue s'installer à Louzières. L'endroit lui a tout de suite plu, perché à la fois par ses bords de mer, ses falaises, ses mairies et ses cabanes de ostréiculteurs et de pêcheurs. Il s'agissait peut-être d'un lieu de prédilection. Elle décide alors de s'initier à l'aquarelle, d'apprendre à dompter les pigments colorés et fêrte aujourd'hui avec les lumières et les transparences changeantes de ce cadre unique.

D'où vient cette passion pour la peinture et depuis quand ?

L'envie de Sonia pour la peinture était venue d'enfance, jusqu'à son quatorzième anniversaire en 1969 de l'aquarelle, Jean-Pierre Michler. Elle décide alors de rejoindre l'association Art et Lumière installé sur Mer, et c'est après de longs et qu'elle s'initie à l'aquarelle. Durant quatre ou cinq ans Sonia découvre le goût de peindre et de rencontrer des paysages maritimes très variés, marins, à ce moment-là, l'aquarelle n'est plus qu'un simple passe-temps mais devient petit à petit un intérêt grandissant.

Parcours

Sonia s'inscrit à l'école aux Bécasses. Malgré son manque d'expérience, elle vient à bout de l'aquarelle et a commencé à en faire un loisir auprès de Jean-Pierre Michler. Lors d'un concours de peinture à Bécasses sur Mer, elle rencontre Nathalie Tigeolet, artiste et professeur d'art plastiques. Et c'est en 2006, après la disparition de son premier mentor, qu'elle décide de rejoindre l'atelier de Nathalie, atelier Cal à La Rochelle (Gironde), pour se perfectionner en la matière. Elle rencontre ainsi quelques artistes animés des stages spécifiques, comme les aquarellistes Eva Karpinska, Marie-Christine Ollivier ou encore Jean-Pierre Robin proposant une technique du Puff ou le souflet. Elle se perfectionne, en tant que professionnelle de grands artistes, elle trouve sa place lors d'expositions ou de portes ouvertes, bien que très discrètement comme sa personnalité le lui exige.

Où en est-elle aujourd'hui, évolution de son art ?

Aujourd'hui elle continue de peindre au côté de Nathalie. Mais son attention ne se repose plus seulement sur l'aquarelle. Elle explore d'autres techniques comme la peinture à l'huile, l'acrylique, le gouache, et adopte un geste beaucoup plus sûr et plus expressif. Non seulement elle se perfectionne mais elle essaie aussi de

nouveaux supports et types d'expérimentations. Son évolution se fait sentir dans la technique, le geste, l'impregnation, l'usage de grands formats et pour ce qui est de vulgariser l'art.

En reprenant à son propre compte, Sonia est heureuse d'avoir pu s'initier à une technique si complexe qu'est l'aquarelle. Aujourd'hui elle s'amuse. Son coup de cœur du moment est de travailler la matière et la technique du souflet. Elle voudrait expérimenter des formats beaucoup plus grands, des séries de vie et pour ce qui est l'abstrait.

Que lui apporte la peinture ?

Pour Sonia, le temps passé à peindre est son grand moment d'ivresse. Il ne s'agit pas que d'une simple détente, mais d'un instant d'observation, de curiosité et de jeu avec sa palette de couleurs. Et ce qui lui apporte la peinture avant tout, c'est cet instant de surprise à chaque fois unique lorsque son travail touche à sa fin. Sonia apprécie cette partie de contrôler toute sa composition, de la mise vers des résultats étonnants quant aux sites de départ. Un vrai plaisir.

Après un article par sa fille



Une œuvre de Sonia Lanoë

Septième édition de la Fête des Arts : rendez-vous les 10 et 11 septembre

Ce rendez-vous désormais incontournable de la scène culturelle locale permet à un public amateur d'un bout de partir à la découverte de nos artistes tout en étant dans nos murs.

L'association Arts et Lumières organise comme à l'accoutumée son concours de peinture sur site au sein de l'ancienne station d'épuration pour le thème imaginé. Participez à la découverte de nos artistes jeunes artistes et découvrez peut être par la même occasion le paysage et l'atmosphère par un aménagement environnemental de qualité.

En cette année exceptionnelle dédiée à la restauration du clocher Saint Philibert, certains artistes ont même pu porter leur pierre à l'édifice proposant une œuvre devant à la scène. C'est de nos artistes se fera au profit de la fondation Augustin.

* Un programme détaillé sera distribué dans les boîtes aux lettres au mois d'août.



Lors de l'édition 2014 de la Fête des Arts



Chapeau !

Chapeau ! Ici est le message que le municipalité veut adresser au public qui depuis le 10 décembre jour à jour, en attendant l'arrivée de vos peintures à tout égards nous est qui vous est parvenu à l'usage manifestation de la commission culturelle. La tenue des œuvres est assurée à la Fondation du patrimoine en toute transparence, sous le regard neutre de deux témoins pris dans la salle.

Pour toutes autres vous devez les médias de cette manifestation indifféremment à la mairie ou à l'atelier de l'atelier. Lucie Philibert

MAI

**DIMANCHE 3RD MAI
DE 9H00 À 12H00**
**Championnat de France
niveau départemental**
Organisé par le Club Jeunesse
Espace Michel Cèpeaux

**DU LUNDI 2 AU VENDREDI
13 MAI - HORAIRES
D'OUVERTURE HAÏRIE**

Exposition
-22 ans et plus dans les années 50
l'agriculture - exposition réalisée par
le Conseil des Jeunes
Hall de la mairie - Entrée libre

DIMANCHE 8 MAI - 12H00
Concert

La Municipalité invite Jean-Marc Desbats
qui interprète « Les guirlandes enroulées »
Espace Michel Cèpeaux - Entrée au Chapiteau *

**DU JEUDI 12
AU DIMANCHE 15 MAI
DE 10H00 À 12H00
ET DE 18H00 À 21H00**

Exposition de peinture
Organisée par l'Association Arts et Lumière
Centre commercial du Moulin des Chênes
verts - Entrée libre

SAMEDI 14 MAI 20H00
**Concert La Municipalité
invite Les Brinsband**

Espace Michel Cèpeaux
Entrée au Chapiteau *

**DIMANCHE 15 MAI
ENTRE 10H00 ET 18H00**

Visites anciennes
Offrez-vous le P. traversé de La Rochelle
et ses environs en visites anciennes
particuliers disponibles sur www.moutin.com.fr

**VENDREDI 20 MAI
DE 20H00 À 22H00**

Concours jeunes talents
Organisé par la Municipalité et l'Association
Jeunes - ouvert aux jeunes de 16 à 18 ans
Espace Michel Cèpeaux - Entrée gratuite
Inscription au service enfance-jeunesse
de la mairie au :
secretariat@semojeunes.com.fr

**SAMEDI 21 MAI
DE 10H00 À 12H00**

Jeu de société
Le ludique au service des
gratuits, jeu de société
Bibliothèque Municipale de Moutin sur Mer
Accès libre aux ateliers

SAMEDI 21 MAI - 20H00
Concert

l'Association des Artisans de
Mer sur Océans algés
Espace Michel Cèpeaux

MARDI 7 JUIN À 21H

Eglise Saint-Philéas

Entrée libre

Françoise Massot, soprano /
Philippe De Doyne, clarinète /
Benoite Marisco-Rouffier, guitar

Pour ce récital en hommage de Moutin
sur Mer, Bénédicte Marisco-Rouffier et
Philippe de Doyne, deux artistes mous-
lais, invitent la soprano Françoise
Massot pour un programme en trio
autour des sérénades d'amour, une
soixante romantique forte en émotion,
un programme des mélodies et airs
d'opéra de Mozart, Mendelssohn,
Spohr, Faure, Tosti, etc.

**DIMANCHE 28 MAI
DE 7H00 À 10H00**

Vide-greier
Organisé par l'Association sur Mer
des Municipalités
Réservation - 05 48 37 49 63 ou
05 48 21 93 51

JUIN

**VENDREDI 3 ET
SAMEDI 4 JUIN - 20H00**

Les Mystères de Moutin
L'Association Moutin Multiculturel propose
une visite guidée et théâtrale du centre de
Moutin sur Mer
Uniquement sur réservation le samedi (6
mai à 12h à la Maison des associations,
Telf: 04

**SAMEDI 4 ET
DIMANCHE 5 JUIN
DE 9H00 À 18H00**

Tournoi Jeunes
Samedi: 07 h00,
dimanche: 08 h, 12 h
Mairie-Municipal

**SAMEDI 4 ET
DIMANCHE 5 JUIN
DE 10H00 À 18H00**

Week-end Portes Ouvertes
Organisé par l'Association Arts et Lumière
Maison des Associations

MARDI 7 JUIN 20H00
Concert

« Sérénade, mon Amour » ...
avec la soprano Françoise Massot,
Philippe de Doyne, clarinète et Bénédicte
Marisco-Rouffier, guitar
Eglise Saint-Philéas - Entrée au Chapiteau *



SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12
Spécialité des ateliers

Les ateliers du Théâtre de poche présentent
- l'atelier des enfants adultes le samedi
après-midi, 10H00
- ateliers adultes samedi soir 20H00
- et ateliers adultes dimanche 17H00
Espace Michel Cèpeaux - Entrée libre

**DIMANCHE 12 JUIN
DE 9H00 À 10H00**

Vide-greier
Organisé par l'Association des commerçants
du Moutin des châteaux verts - Centre
commercial du Moutin des châteaux verts
Réservation - 05 48 52 93 78 (Caféine)

SAMEDI 18 JUIN 18H00
Gala - dîner-dansant

Organisé par l'Association Roulé-Danser
Espace Michel Cèpeaux - Sur réservation
05 48 52 93 78 (Mise à jour)

**SAMEDI 25 JUIN
À PARTIR DE 10H00**

Estade gourmande
Organisé conjointement par les
associations Mouslais, Nautic County
Beach, Club des châteaux verts, Roulé-Nautic, Moutin
Sérénades, le Comité des fêtes, le Club
Amateur de Tennis
Sur inscription, 14 personnes
Estadegourmande 05 48 52 93 78
ou 05 48 21 93 51

**SAMEDI 25 JUIN
À PARTIR DE 10H00**

Feu de la Saint Jean
Organisé par le Comité des fêtes
Parc Municipal

**DU LUNDI 27 JUIN AU
VENDREDI 7RD JUILLET -
HORAIRES D'OUVERTURE
HAÏRIE**

Exposition
L'atelier d'arts plastiques mouslais présente
des exposés aux enfants
Hall de la mairie - Entrée libre

FÊTE
DES
ARTSSAMEDI 10 ET
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

AOÛT

SAMEDI 6 DE 14H00 À 20H00
ET DIMANCHE 7 AOÛT
DE 9H00 À 20H00

Ball Trap

Organisé par l'Association Communale
de Chasse Agréée
Fédération Royale
J.F. Rousseau - 09 50 50 01 26LUNDI 15 AOÛT
DE 9H00 À 18H00

Vain-grenier

Organisé par l'Association Sportive/Westwing
de Mout-sur-Mer
Mairie Municipale - Réservation :
09 49 21 40 12 et 09 49 21 10 50LUNDI 15 AOÛT
14H00

Concours de pétanque

Organisé par le Club de pétanque, Avenue
St-Hubert, observatoire forestier
Parc Municipal

SEPTEMBRE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE
20H00

Électre (adapté de Sophocle)

Par la compagnie Siméon-Dumont,
en partenariat avec la Municipalité
Parc Municipal
Entrées libres, apportez vos siègesDIMANCHE 4 SEPTEMBRE
DE 10H00 À 17H00

Journées découverte

du tir à l'arc
Organisé par l'Association
des Archers de la Vallée
Découverte et animations
toutes journées.
Pas d'entrée sur du matériel.DU LUNDI 5 AU VENDREDI
18 SEPTEMBRE HORAIRES
D'OUVERTURE VARIÉS

Exposition

«Le G6, rive droite, rive gauche»

Exposition réalisée par le Conseil des Sages
rue de la mairieSAMEDI 10 ET
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE
durant les 2 jours Fête des ArtsOrganisé par le Municipal, en partenariat
avec l'Association Arts et Lettres
dans les rues de la ville et chez les particuliersJEUDI 18 SEPTEMBRE
DE 10H00 À 17H00

Circuits challenge

Organisé par l'Association Sportive Éducation et
Promotion sur les Territoires Ruraux Charentais et
Périgord (Les Jardins de G6), 4 itinéraires Charentais
de 24 étapes différents.

Équipe Michel Crépeau

Réservé aux membres

Plus d'informations :

Sonia Sèze - 09 49 17 14 24

0949 - 09 49 28 99 20

VENDREDI 18 SEPTEMBRE
18H00

Accueil des nouveaux Néofiles

La Municipalité invite les nouveaux Néofiles
arrivés depuis le 1^{er} septembre 2023 à se rendre
en mairie - Sur inscriptionDIMANCHE 18 SEPTEMBRE
DE 9H00 À 18H00

Vain-grenier

Organisé par l'Association des commerçants du
Mout-sur-Mer
Centre commercial du Mout-sur-Mer (Mines-verts)
Réservation : 09 49 52 93 76 (Cahier)DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
À PARTIR DE 10H00

Bouffées d'Air Pur

Organisées par l'Association Mout-sur-Mer
course nature 20 km en couple/mixte
+ course des enfants - départ de Mout-sur-Mer
scolaires à Mout-sur-Mer
Départ Espace Michel Crépeau
plus d'infos : 09 50 01 21 25"Les nouvelles associations membres de la
Fédération de patrimoine dans le
cadre de la coopération dans le sport
ont travaillé à l'élaboration du «Chèque
d'Énergie Sportif»"

JUILLET

SAMEDI EN JUILLET
À PARTIR DE 18H00

Tournoi annuel

Organisé par le Club de pétanque, observatoire
Forestier Michel Crépeau - Avenue
St-Hubert, observatoire forestier
09 50 50 01 26

MERCREDI 13 JUILLET 14H00

Concours de pétanque

Organisé par le Club de pétanque, observatoire
Forestier Michel Crépeau - Avenue
St-Hubert, observatoire forestier
Parc MunicipalMERCREDI 13 JUILLET
À PARTIR DE 18H00

Animations, repas et ball

Organisé par le Comité des fêtes
Parc du Florent

23H00 Feu d'artifice

Offert conjointement par les Municipalités
de Mout-sur-Mer et de St-Mouron
Parc du FlorentJEUDI 14 JUILLET
DE 10H00 À 18H00

Galérie sous flamme

Organisé par le Comité des fêtes
Parking centrale de la valléeVENDREDI 15 JUILLET
18H00Concert par les groupes
anglais B&B'S Senior Choir,
B&B'S (chœurs philharmonie)
Société

Parc municipal

Entrée au plaisir*

*Prévoir apporter vos sièges. Salle de nuit
en cas de pluie

SAMEDI 16 JUILLET - 14H00

Concours de pétanque

Organisé par le Club de pétanque, observatoire
Forestier Michel Crépeau - Avenue
St-Hubert, observatoire forestier
Parc Municipal